

Subventions

Pour l'instant, la seule subvention sûre concerne une subvention de 10 % accordés aux parents inscrits à l'Association « Balzac International ». Soit, 48€ (pensez à vous y inscrire, le jeu en vaut la chandelle)

Nous allons faire une demande de subvention auprès de la Mairie du XVII, le Département de Paris Mais *ces subventions, si elles arrivent, arriveront de toutes manières après le voyage...*

Pour des aides individuelles

(pour prise en charge d'une partie plus ou- importante de prix du voyage)

Les démarches doivent être faites très rapidement, car l'élaboration d'un dossier est longue, et l'argent obtenu doit être versé directement à l'agent comptable du Lycée H de B de manière impérative avant le voyage.

- **Pour ces demandes, il convient que les élèves s'adressent à l'Intendance le plus vite possible** qui leur donnera un dossier à remplir, dossier qui sera examiné en commission pour obtenir des aides du **Fond Social collégien (là peu d'espoir) ou du fond social lycéen de l'établissement (existant réellement)**. Joue ici le statut d'élève boursier; d'élève aidé pour le paiement de la cantine, mais aussi tout cas ponctuel particulier.
- **L'Association Balzac International propose d'aider les familles signalées par les assistantes sociales de l'établissement** qui auraient de très grosses difficultés. L' APASIE travaille aussi pour aider les familles en difficulté.

AUCUNE FAMILLE NE DOIT ÊTRE EMPÊCHÉE POUR DES RAISONS FINANCIÈRES, CAR CE VOYAGE FAIT PARTIE DU CURSUS SCOLAIRE DE LA SI ESPAGNOLE ; JUSQU'À PRÉSENT, 24 ANS DÉJÀ, TOUS SONT PARTIS ...

Si vraiment le premier versement demandé rapidement pour l'inscription posait un problème, n'hésitez pas à en parler aux professeurs de la Section, ils trouveront une solution...